

# L'Accoord agit contre les discriminations

La notion de discrimination peut faire l'objet de trois approches différentes. La première est légale, elle est encadrée juridiquement et doit remplir des conditions pour être reconnue. Dans l'approche psychologique, ce sont les notions de stéréotypes et de préjugés qui sont mobilisées. L'approche sociologique se démarque des deux premières par une analyse plus large des discriminations. Elle va s'intéresser aux micro-discriminations et aux discriminations institutionnelles. Notre action se fonde sur cette triple approche.

En 2020, l'Accoord s'est engagée avec un premier plan d'action Handicap qui nous permet d'agir au quotidien pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans nos équipements mais également d'agir contre cette discrimination.

Avec ce nouveau plan de lutte contre les discriminations, et en tant qu'association d'éducation populaire, l'Accoord poursuit son engagement de manière volontariste et militante sur la question des discriminations.

Leurs causes et leurs effets se jouant dans de nombreuses sphères, nous faisons le choix de concentrer ce plan d'action autour des critères de discriminations les plus visibles dans notre champ d'action : l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, les vulnérabilités économiques et le lieu d'habitation. Nous avons un rôle à jouer sur la visibilisation des discriminations et sur la déconstruction de nos comportements.

Pour les trois prochaines années, l'Accoord s'engage à :

- Sensibiliser, former et accompagner des Nantais-es pour comprendre et agir en citoyen-nes
- Interroger ses pratiques (communication, recrutement, mobilité)
- Saisir les acteurs compétents pour dénoncer les comportements discriminatoires
- S'associer aux acteurs qui luttent contre les discriminations

Afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi de ce plan, deux comités seront créés :

- Un comité de suivi, composé de professionnel-les et bénévoles issus de tous les secteurs de l'association
- Un comité partenarial, composé des structures partenaires de l'Accoord, engagées sur la lutte contre les discriminations

# L'Accoord agit contre les discriminations

## Sensibiliser les Nantais·es

*A travers les activités sociales et culturelles, les rencontres et les temps forts qu'elle propose, l'Accoord sensibilise les habitant-es de Nantes à la différence, à la diversité et aux discriminations*

- Proposer des actions de sensibilisation aux discriminations dans l'ensemble des espaces de l'Accoord, à destination de l'ensemble de nos publics
- Favoriser l'accompagnement des nouvelles parentalités
- Créer une charte de la non-discrimination à l'Accoord, affichée dans tous les espaces d'accueil et de travail
- Inviter des personnalités publiques issues de la diversité lors de rencontres avec les Nantais·es

## Construire le monde de demain

*L'Accoord accueille, dans ses accueils de mineurs, les citoyen·nes d'aujourd'hui. L'avenir se construit dès maintenant, avec eux*

- Dès le plus jeune âge, porter l'attention des enfants sur les stéréotypes et les préjugés, qui mènent aux comportements discriminatoires
- Favoriser l'échange et le débat des jeunes sur les questions de société, en s'appuyant sur leurs expériences

*L'Accoord donne la possibilité aux Nantaises et aux Nantais de penser une ville plus juste et plus égalitaire*

- Favoriser le travail de mémoire et participer aux réflexions sur le patrimoine pour habiter une ville plus respectueuse de son histoire plurielle

## Former nos équipes

*L'Accoord donne les clés à ses équipes pour interroger leurs pratiques et adopter les meilleures postures pour agir efficacement contre toutes les formes de discriminations*

- Former les salarié·es et les bénévoles aux outils de lutte contre les formes de discriminations

## Promouvoir la diversité

*L'Accoord, c'est aussi une structure qui emploie près de 900 personnes et qui se doit d'être exemplaire sur les questions de diversité*

- Poser un cadre pour une plus grande diversité dans le recrutement et la mobilité interne
- Adopter une communication inclusive, accessible et universelle
- Valoriser les parcours inspirants dans notre structure

## Ecouter, Orienter, Alerter

*En lien avec la direction Egalité de la Ville de Nantes, l'Accoord participe aux remontées de comportements discriminants à Nantes et à leur traitement*

- Identifier des référent-es Discriminations dans chaque secteur de l'Accoord
- Former les référent·es à l'identification et à la remontée de comportements discriminatoires au réseau Ravadis
- Participer au futur Observatoire des Discriminations de Nantes

## S'entourer, associer

*L'Accoord n'agit jamais seule : pour mettre en oeuvre ces actions, elle s'entoure de partenaires mobilisés sur les discriminations et les associe à la réflexion*

- Favoriser l'interconnaissance et développer le partenariat avec les structures nantaises de la lutte contre les discriminations
- Associer le comité partenarial au suivi et à la mise en oeuvre du plan d'action
- Participer à des initiatives et événements organisés par nos partenaires pour agir contre les discriminations à Nantes